



# Au pays de Gabrielle

bulletin de la Maison Gabrielle-Roy



Suivez l'actualité de la Maison Gabrielle-Roy sur notre site Web ([www.maisongabrielleyroy.mb.ca](http://www.maisongabrielleyroy.mb.ca)) ainsi que sur Facebook et Twitter.

Pour tout commentaire sur ce bulletin ou pour envoyer des informations, veuillez nous écrire par la poste [C.P. 133, 375, rue Deschambault, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 3B4] ou par courriel à [info@maisongabrielleyroy.mb.ca](mailto:info@maisongabrielleyroy.mb.ca).

## Dans ce numéro



- Construire une culture de dons 2
- Le babillard 2
- La fête a bien commencé 3
- Activités du 10<sup>e</sup> 3

## MAISON GABRIELLE-ROY CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Président :

François Lentz

### Vice-président :

Christian Morissette

### Trésorier :

Jules Chartier

### Secrétaire :

Laurent Gimenez

### Administrateurs :

Mélanie Jichuk

Anne-Marie Maupertuis

Josée Paquin

Laura Sims

Francis Tremblay

### PERSONNEL

**Directrice générale :**

Lucienne Châteauneuf

### Comptable

(contractuelle) :

Stella Labossière

## UNE FORMIDABLE AUDACE

Le 19 juin 2003 était inaugurée la Maison Gabrielle-Roy, au terme d'un processus, long et complexe, de restauration de la maison natale de l'auteur de *Ma petite rue qui m'a menée autour du monde*, cette monumentale entreprise visionnaire doublée d'un extraordinaire élan communautaire.

Cette magnifique Maison, lieu historique national depuis 2009, affiche fièrement, depuis dix ans, sa mission muséale et patrimoniale originale; par ailleurs, puisqu'elle célèbre le legs essentiel que Gabrielle nous a laissé – l'écriture –, la Maison, devenue un lieu de création artistique, affiche, non moins fièrement, sa vocation culturelle, communautaire et identitaire, visant ainsi à jouer pleine-

### FRANÇOIS LENTZ, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON GABRIELLE-

ment, entre autres par le poste d'écrivain en résidence dont elle dispose désormais, son rôle d'acteur de la vie culturelle de la communauté manitobaine, en particulier francophone.

Ce 10<sup>ème</sup> anniversaire constitue pour moi l'occasion par excellence d'adresser mes plus chaleureux remerciements à toute l'équipe de la première heure, qui a tant fait pour que cette Maison restaurée voie le jour, en particulier à madame Annette Saint-Pierre, la présidente honoraire de la Maison, dont on ne soulignera jamais assez la vision inébranlable doublée d'une énergie, infatigable, enthousiaste et conta-

gieuse, qui l'a animée durant tout le processus de la restauration.

C'est également l'occasion de remercier les conseils d'administration successifs qui, depuis l'ouverture il y a dix ans jusqu'aujourd'hui, ont veillé et veillent encore à ce que cette Maison puisse actualiser pleinement son grand potentiel, ainsi que les bénévoles du musée, indispensables et ô combien appréciés, et Lucienne Châteauneuf, la directrice générale, dont l'engagement sans faille envers cette Maison est source d'inspiration.

C'est enfin l'occasion de remercier les organismes subventionnaires, en particulier ceux des trois paliers gouvernementaux, et nos nombreux partenaires communautaires.

## UN SYMBOLE DE RÉSISTANCE

À mon avis, Gabrielle Roy est un des symboles d'une Résistance réussie contre des lois d'oppression.

Que Gabrielle Roy ait été totalement scolarisée dans un milieu qui ne voulait pas céder devant ces lois de 1916, qui interdisaient l'enseignement du français et en français et que, par la suite, elle ait été une des plus grandes auteures de la littérature canadienne est, en soi, une belle démonstration de l'esprit de résilience identitaire recherché par les pionniers de l'Association d'éducation des Cana-

### JACQUELINE BLAY, ANCIENNE PRÉSIDENTE DE LA MAISON GABRIELLE-ROY

diens Français du Manitoba.

Lorsqu'il y a quelques années, on m'a demandé de siéger au conseil d'administration de la Maison Gabrielle-Roy, j'ai été séduite par le charme de la Maison elle-même. Chaque fois que je me promène dans la Maison, je ne peux m'empêcher de « voir » Gabrielle, ici et là : au détour d'un plancher bien ciré qui craque, au son du piano qu'il ne faut pas toucher, mais qu'on

touche quand même, à la vue qu'offrent le jardin ou la rue qui a mené Gabrielle « au bout du monde »; il faut bien admettre qu'elle est présente dans ces pièces qui l'ont vue naître. Ah, qu'il est donc facile d'y imaginer l'enfant, l'adolescente, la jeune femme, à différentes étapes de la vie!

Mais ce que la Maison incarne surtout, c'est une vision du Manitoba français à une époque où l'ambition de Gabrielle, celle d'écrire, était inconnue. Les femmes de cette époque n'osaient

# Construire une culture de dons

L'assemblée générale annuelle de la Maison Gabrielle-Roy, qui s'est déroulée le 16 mai 2013, a été l'occasion de préciser le mandat de l'organisme et de fixer de nouveaux objectifs financiers.

Les Statuts et règlements de la Maison Gabrielle-Roy ne comprenaient jusqu'à présent aucune disposition expliquant la raison d'être de l'organisme. L'assemblée générale a comblé cette lacune en ajoutant aux Statuts et règlements le préambule suivant :

« La Maison Gabrielle-Roy veut offrir à sa communauté et au public du monde entier un musée qui rend hommage à Gabrielle Roy, fait rayonner son œuvre et protège un patrimoine culturel.

La Maison Gabrielle-Roy est un musée dont la raison d'être est de perpétuer la mémoire d'une des plus grandes écrivaines canadiennes et de faire vivre les résonances que son œuvre et sa personne continuent d'évoquer; la Maison est ainsi un lieu de patrimoine, arrêt incontournable dans le circuit touristique manitobain. Mais la Maison Gabrielle-Roy se veut plus qu'un musée : en célébrant le legs essentiel que Gabrielle nous a laissé – l'écriture –, la Maison Gabrielle-Roy



L'AGA a été précédée d'une conférence sur la restauration de la Maison Gabrielle-Roy, que l'on voit ici pendant les travaux en 2001 (Photo : La Liberté)

affiche sa vocation culturelle, communautaire et identitaire; elle vise ainsi à jouer pleinement son rôle d'acteur de la vie culturelle de la communauté manitobaine, en particulier francophone. »

L'autre point fort de l'assemblée générale a été l'annonce de la décision du conseil d'administration de se doter d'un plan de développement et de marketing. Comme l'a indiqué le président de la Maison Gabrielle-Roy, François Lentz, « il s'agit de construire une culture de dons, condition nécessaire de la

viabilité. Un tel dessein représente le défi des dix prochaines années ».

La mise en œuvre d'un tel plan est d'autant plus nécessaire que la subvention triennale de 50 000 \$ par an accordée par la Province arrivera à échéance en 2014 et pourrait ne pas être renouvelée.

Le conseil d'administration de la Maison Gabrielle-Roy a fait appel à la société *Groupe Mikuska* pour l'aider à mettre au point ce plan de développement et de marketing.

Celui-ci sera axé sur trois points : le repérage de particuliers, de groupes, de fondations et d'organismes susceptibles d'appuyer le musée; la fidélisation de ceux-ci (par l'entremise d'activités sociales, notamment); et la mise sur pied d'une base de données afin de gérer plus efficacement les dons et le réseau de donateurs. En mai dernier, le Conseil manitobain des services communautaire a accordé une subvention de 2 400 \$ à la Maison Gabrielle-Roy pour l'aider à créer cette base de données.

◀ **UNE FORMIDABLE AUDACE**  
suite de la page 1

Depuis 10 ans, la Maison Gabrielle-Roy incarne un engagement envers une vision et un projet; elle incarne également un engagement envers une écrivaine et son œuvre, dont les résonances sont encore si fortes aujourd'hui, peut-être parce que, selon l'écrivaine franco-manitobaine, Simone Chaput, elle « a trouvé les mots pour dire la détresse et l'enchantement de l'aventure humaine ».

En 2009, à l'occasion du centenaire de la naissance de Gabrielle Roy, le critique universitaire, Jean Morency, écrivait ces mots : « [le] legs [de Gabrielle Roy] se retrouve aussi dans le geste même d'une prise de parole courageuse, dans cette formidable audace de Gabrielle Roy de dire ce qui, avant elle, n'avait jamais été dit de cette façon, qu'il s'agisse de la grande ville, des quartiers ouvriers, des petits villages ou de la condition des femmes et des immigrants. Dans cette perspective, son œuvre peut encore tracer une voie à suivre pour les nouvelles générations, en ceci que la liberté n'est jamais acquise, qu'elle est toujours en avant, à l'image des horizons lointains, qui ont littéralement hanté, toute sa vie durant, Gabrielle Roy. »

Longue vie à la Maison Gabrielle-Roy! Puisse-t-elle contribuer à faire vivre, pendant de nombreuses années encore, cette vision précieuse de la liberté!

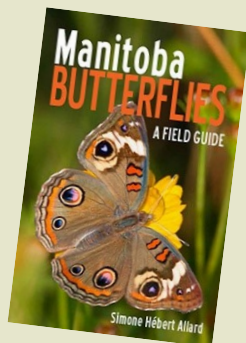
## Le babillard

### ◆ CHANGEMENT AU CA

Après plusieurs années d'activité au sein du conseil d'administration de la Maison Gabrielle-Roy, **Gisèle Beaudry** a choisi de démissionner pour des raisons personnelles. Le personnel et les autres membres du CA tiennent à la remercier chaleureusement. Gisèle sera remplacée par **Joëlle Saltel-Allard**.

### ◆ ÉCRIVAIN EN RÉSIDENCE

Grâce à une subvention de 10 000 \$ du Conseil des Arts du Manitoba, la Maison Gabrielle-Roy continuera d'accueillir un écrivain en résidence au cours de l'année 2013-2014. **Bertrand Nayet** poursuivra donc les multiples projets et activités qu'il mène depuis plusieurs années au sein de la Maison Gabrielle-Roy afin d'encourager la création littéraire et de sensibiliser le public à la littérature francophone.



### ◆ NOUVEAUX VISAGES

La Maison Gabrielle-Roy souhaite la bienvenue à quatre nouvelles collaboratrices qui offriront leurs services pendant tout l'été. Il s'agit d'**Audrey-Ann Deneault** et **Stéphanie Hempel** (guides), **Émilie Bordeleau-Laroche** (employée à temps partiel) et **Raven Nickel** (bénévole à temps partiel).

### ◆ TOUT SUR LES PAPILLONS

L'une des traductrices régulières du bulletin de la Maison Gabrielle-Roy, **Simone Hébert Allard**, vient de publier aux éditions Turnstone Press de Winnipeg un guide des papillons du Manitoba. *Manitoba Butterflies: A Field Guide*, qui compte 285 pages et de nombreuses photos couleur, est disponible en librairie au coût de 39 \$.





## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU 10<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

**1<sup>er</sup> août, 24 août, 14 septembre**

### **Théâtre : La visite chez Mélina**

Monologue théâtral de 40 minutes interprété qui met en scène Mélina Roy, la mère de Gabrielle, interprétée par Paulette Duguay. Coût : 10 \$ – Lieu: Maison Gabrielle-Roy (375, rue Deschambault) – Heure : 19 h le 1<sup>er</sup> août, 11 h le 24 août, 14 h le 14 septembre. Réservations : 231-3853

**12 septembre**

### **Cinéma : Canada en amour**

Projection d'un film consacré à la relation entre Gabrielle Roy et Marcel Carbotte, suivie d'une discussion. Entrée libre – Heure : 19 h 30 – Lieu : à confirmer

**17 octobre**

### **Banquet Gabrielle Roy**

Coût : XX \$ le billet – Lieu: hôtel Fort Garry – Heure : 17 h 30 – Achat des billets au 231-3853

**31 octobre**

### **Cinéma : Le vieillard et l'enfant**

L'adaptation cinématographique d'une nouvelle tirée de *La route d'Altamont* sera suivie d'une discussion. Entrée libre – Heure : 19 h 30 – Lieu : à confirmer

Merci à **Rinella Printers Limited**  
pour une commandite envers les  
coûts d'impression de ce bulletin!

## La fête a bien commencé!

Le brunch Gabrielle-Roy qui s'est déroulé le 14 avril dernier a donné le coup d'envoi des célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture de la Maison Gabrielle-Roy.

Cet événement annuel, qui se tenait exceptionnellement cette année au club de golf de Saint-Boniface, s'est révélé un grand succès à bien des égards. Pas moins de 162 personnes y ont participé (comparativement à 128 en 2012), ce qui a permis de dégager un bénéfice de plus de 3 500 \$, soit le meilleur chiffre des quatre dernières années.

Plusieurs personnalités étaient présentes, parmi lesquelles la sénatrice Maria Chaput qui, quelques jours plus tard, a prononcé un discours au Sénat pour souligner

le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Maison Gabrielle-Roy. On peut consulter le discours à l'adresse suivante : [www.parl.gc.ca/Content/Sen/Chamber/411/Debates/153db\\_2013-04-18-f.htm#11](http://www.parl.gc.ca/Content/Sen/Chamber/411/Debates/153db_2013-04-18-f.htm#11).

De son côté, le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, a annoncé l'attribution d'un don exceptionnel de 10 000 \$ à la Maison Gabrielle-Roy, dans le cadre des subventions discrétionnaires de sa circonscription. L'universitaire torontois Harvey Bride et son épouse étaient

également présents au brunch. M. Bride a fait don à la Maison Gabrielle-Roy de ses archives personnelles. Celles-ci sont constituées, notamment, de lettres manuscrites, de photos et de textes de Gabrielle Roy. Ces archives ont été placées dans le fond Gabrielle-Roy au Centre du patrimoine, à Saint-Boniface.

Le président du conseil d'administration de la Maison Gabrielle-Roy, François Lentz, a eu le plaisir d'annoncer aux convives que l'objectif de 20 000 \$ fixé dans la campagne de financement « Hypothèque zéro » avait été atteint. Il a remercié chaleureusement tous les donateurs qui ont permis de rembourser entièrement l'hypothèque de la Maison.

Les semaines qui ont suivi le brunch ont été ponctuées de diverses manifestations,

y compris une conférence-lecture, un atelier d'écriture, des spectacles de contes, deux journées portes ouvertes, une excursion dans la région de La Montagne et l'inauguration de deux expositions. Le point culminant a sans doute été la journée du 19 juin qui marquait le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture, jour pour jour, de la Maison Gabrielle-Roy. Parmi les participants figuraient le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, et la nièce de Gabrielle Roy, Yolande Roy-Cyr.



**Yolande Roy-Cyr, Annette Saint-Pierre et François Lentz pendant les célébrations du 19 juin**

## Tout le monde en parle!

Les célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire sont l'occasion pour la Maison Gabrielle-Roy de multiplier les partenariats et d'accroître sa visibilité.

Entamé au début de l'année 2012, « Regards croisés d'artistes littéraires » est un partenariat exemplaire entre la Maison Gabrielle-Roy et l'Alliance française du Manitoba. Il a permis à deux artistes qui ne se connaissaient pas, la conteuse québécoise Eveline Ménard et l'écrivain en résidence à la Maison Gabrielle-Roy, Bertrand Nayet, d'abolir les distances pour donner naissance à une œuvre commune : un recueil de contes originaux qui sera publié aux Éditions des Plaines en septembre 2013.

Un partenariat exemplaire s'est également noué avec l'hebdomadaire *La Liberté*. Il se décline principalement sous deux volets. D'une part, une série de dix capsules sur la vie et l'œuvre de Gabrielle Roy, rédigées par l'historienne Jacqueline Blay et publiées dans le journal entre avril et octobre 2013. Les capsules déjà publiées sont consultables sur la page Facebook de la Maison Gabrielle-Roy.

Le second volet du partenariat est un concours d'écriture pour les enfants et les adultes. Les noms des gagnants seront dévoilés en septembre 2013 et leurs textes seront publiés dans *La Liberté* le mois suivant.

La radio et la télévision de Radio-Canada au Manitoba ont consacré de nombreux reportages aux célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire. Soulignons une initiative particulièrement originale intitulée « Gabrielle en 10 œuvres ». Il s'agit d'une série de dix capsules radiophoniques diffusées une fois par semaine entre les mois d'avril et juin. Chaque capsule, d'une durée d'environ dix minutes, était consacrée à une œuvre majeure de Gabrielle Roy, de *Bonheur d'occasion* (1945) à *Ces enfants de ma vie* (1977). On peut réécouter les capsules sur le site Web suivant : [www.radio-canada.ca/sujet/gabrielle-en-10-oeuvres](http://www.radio-canada.ca/sujet/gabrielle-en-10-oeuvres).

# ▶ L'ACTUALITÉ de Gabrielle Roy

## ▶ Bourse d'écriture Gabrielle Roy

Le Fonds Gabrielle Roy et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois ont attribué à l'écrivaine et journaliste québécoise **Micheline LACHANCE** la bourse d'écriture Gabrielle Roy 2013. La lauréate passera les mois de juillet et août dans la résidence d'été de Gabrielle Roy, à Petite-Rivière-Saint-François, où elle travaillera sur son prochain roman.

## ▶ Prix Gabrielle-Roy

L'Association des littératures canadiennes et québécoises vient d'annoncer les noms des lauréats du Prix Gabrielle-Roy 2012. Ce prix récompense chaque année les deux meilleures essais, en français et en anglais, consacrés à la littérature canadienne et québécoise. Le

lauréat dans la section francophone est **Bernard ANDRÈS**, pour son ouvrage *Histoires littéraires des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Presse de l'Université Laval). La lauréate dans la section anglaise est **Keavy MARTIN**, pour son ouvrage *Stories in a new Skin: Approaches to Inuit Literature* (University of Manitoba Press).

## ▶ Sentier Gabrielle-Roy

L'organisme Sauvons notre Seine (SOS) a inauguré le 8 juin dernier le Sentier Gabrielle-Roy à Saint-Boniface. Trois grands panneaux bilingues sont érigés le long du sentier qui suit la rivière Seine sur quelque deux kilomètres, entre le boulevard Provencher et la rue Youville. L'un des points d'accès est situé au bout

de la rue Deschambault, à quelques pas de la Maison Gabrielle-Roy.

▶ **UN SYMBOLE DE RÉSISTANCE**  
 n'osaient pas exprimer une telle ambition. Des **suivants de la page 1** français venus s'établir au Manitoba regardaient beaucoup vers le Québec, comme le faisait constamment Mélina, sa mère, mais ils n'y retournaient pas, souvent par manque d'argent. Imaginons un instant si la famille Roy avait eu les moyens, comme tant d'autres par la suite, de retourner au Québec, après l'ultime abolition des droits scolaires, en 1916? En lisant les souvenirs de Gabrielle, je n'ai aucun doute que si la famille avait quitté la rue Deschambault, le Manitoba français attendrait encore son auteure et Gabrielle serait vraiment du Québec, comme cette province le croit trop souvent.

Le sort en a voulu autrement et c'est bien ainsi. Car qui aurait pu ou pourrait si bien dire cette province et cette communauté d'ici? Seule une enfant née rue Deschambault à Saint-Boniface pouvait créer tant de personnages universels, imaginés, au départ, dans le grenier de la maison natale; seule cette enfant pouvait choisir de s'élever par le biais de l'imagination, au-delà des grands arbres de la cour et dans les cieux et les nuages de l'Ouest; seule cette enfant de parents nostalgiques du « pays natal » pouvait créer un univers qui parlerait au monde entier, avec des mots limpides, pleins de grâce, un style sans pareil et un désir de témoigner. Car, pour Gabrielle Roy :

« *Écrire c'est un besoin. C'est presque physique. On ne peut éviter de prendre la plume. De toucher à la page blanche qui est là, étendue. ... Et on écrit justement parce qu'on veut donner. Parce qu'on veut partager avec les autres. Parce qu'on a ressenti, ou compris, la vérité de certains êtres et que l'on doit dire.* »



Nous remercions chaleureusement madame Doris Pruden pour la traduction, vers l'anglais, de ce bulletin.



**gabrielle ROY**  
la maison

C O T I S A T I O N E T D O N

**NOTRE MISSION**  
 La Maison Gabrielle-Roy inc. veut offrir à sa communauté et au public du monde entier un musée qui rend hommage à Gabrielle Roy, fait rayonner son œuvre et protège un patrimoine culturel.

**NOTRE VISION**  
 C'est au 375 de la rue Deschambault à Saint-Boniface que Gabrielle Roy vit le jour et qu'elle vécut jusqu'à son départ pour l'Europe en 1937. Dans cette maison désignée site historique provincial et national, on retrouve une collection d'objets et d'artefacts mettant en vedette Gabrielle Roy et sa famille au cours des années 1909 à 1937. Ce musée permet aux chercheurs et au public en général d'en apprendre davantage sur l'auteure, son œuvre et son influence. La Maison Gabrielle-Roy est une des pierres angulaires du développement culturel de Saint-Boniface.

**COTISATION**  
 Ci-joint, vous trouverez un versement de  25,00 \$ pour ma cotisation annuelle à la Maison Gabrielle-Roy. Cette cotisation est un appui aux activités culturelles du musée; elle est aussi un geste envers la sauvegarde de notre patrimoine culturel. En cotisant, je recevrai le bulletin du musée.

**DON**  
 Je désire faire un don à la Maison Gabrielle-Roy.  
 (Un reçu pour fins d'impôt sera posté.)

150 \$    250 \$    500 \$    1 000 \$    autre \_\_\_\_\_ \$

Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
 Nom sur la carte VISA : \_\_\_\_\_ Numéro de carte : \_\_\_\_\_  
 Date d'expiration : \_\_\_\_\_ Signature d'autorisation : \_\_\_\_\_

SVP faire parvenir ce formulaire et votre paiement à :

LA MAISON GABRIELLE-ROY  
 C.P. 133  
 375, rue Deschambault  
 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4  
 T : (204) 231-3853 F : (204) 231-3910  
 info@maisongabrielleroy.mb.ca  
 www.maisongabrielleroy.mb.ca



(SVP libeller votre chèque à La Maison Gabrielle-Roy)

(Campagne Hyp. zéro-Juillet 2013)